



CONDITIONS DE REPRODUCTION POUR LA PRESSE

N°

Nom, fonction et institution du demandeur :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Adresse d'envoi des reproductions :

demande l'autorisation de reproduire ou d'utiliser la reproduction de(s) (l')œuvre(s) / des lieux suivant(e)s dans un but informatif et non commercial :

Fonds et cote	Titre (ou descriptif)

dans la revue / journal suivant(e) :

- auteur :
- titre :
- éditeur :
- date de parution :

dans l'émission suivante :

- réalisateur :
- titre :
- média (chaîne TV, site Internet, DVD, cd-rom, ...) :
- date d'émission :

Autre :



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports • Departement Cultuur, Jeugd, Ontspanning en Sport
Cellule Archives • Cel Archief
Rue des Tanneurs 65, 1000 Bruxelles • Huidevettersstraat 65, 1000 Brussel
T. 02 279 53 20 – nadege.guichard@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be

CONDITIONS

1. Les reproductions de toute oeuvre appartenant aux collections des Archives de la Ville de Bruxelles portera le nom du propriétaire, libellé comme suit : Archives de la Ville de Bruxelles suivi de l'intitulé du fonds et de la cote.
2. Aucune reproduction ne peut être cédée à des tiers, ou être utilisée à d'autres fins que celles spécifiées lors de la commande.
3. En cas d'utilisation sur Internet, l'image doit être mise sur le Net en basse résolution, et doit porter la mention : Toute reproduction, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, faite sans le consentement des propriétaires de l'oeuvre, est illicite.
4. L'utilisation des reproductions ne pourra se faire que dans l'année suivant la demande.
5. Envoyer aux Archives dès parution un exemplaire de la revue / journal / émission pour notre revue de presse.

Je soussigné(e) déclare être d'accord avec les conditions susmentionnées :

Lieu-date

Signature

Date et visa de l'Archiviste,

Frédéric Boquet